

Compte-rendu du conseil d'école du 21 novembre 2006 :

Présents :

M : M Coilbault, Mme Meschain pour la Mairie ;

E : Les enseignants des deux écoles :

L1 = Martine, Emmanuel, Céline, Annie, Cécile (excusée), Sylvie ;

L2 = Patrick, Solange, Patricia, Annick, Marion, Céline, Alexandra, Sylvie

G : Aude la directrice du centre de loisir / garderie ;

P : Les parents d'élèves élus :

L1 = M Doucet, Me Malet, Me Gosse, M Anglionin, Me Kongo

L2 = Me Coeurvolan, Me Ferlazzo, Me Crolet, Me Fabas

Début du conseil d'école à 18h10.

PARTIE COMMUNE : LALLIER 1 ET LALLIER 2

1 Circulation et sécurité aux abords de l'école :

P : Question de l'entrée et la sortie du parking du magasin ATAC aux heures de sortie/entrée des écoles.

Demande de feu tricolore à la demande au passage pour les piétons ;

M : Etude de signalétique à faire ;

► Effort de mobilisation des parents : courrier commun entre la commune, la FCPE, les écoles ;

2 Gymnase et abords de l'école / nettoyage :

P : Il y a toujours des déjections de volatiles sur les tapis ...

L'odeur à l'intérieur de la salle du DOJO est nauséabonde.

Attention aux accès pompiers : toujours les laisser dégagés.

M : Le nettoyage est confié à une entreprise privée ;

► Revoir les contrats, insister sur le besoin de nettoyer les fientes d'oiseaux ;

► Revoir la fréquence de passage du service de nettoyage des abords des écoles (y compris les entrées) ;

► S'assurer que les tapis de la salle du DOJO sont nettoyés.

► Sensibiliser les différents occupants du gymnase (clubs de sport) pour qu'ils laissent les accès pompier sans obstacle.

3 Piscine :

P : Pourquoi les maternelles ne vont-ils plus à la piscine ?

E : Choix du niveau de classe fait par l'IEN ;

4 Restauration scolaire : horaires, effectifs :

P : Le début du service à 11h30 pénalise les enfants, qui ont droit à une matinée complète d'enseignement ...

E : Horaires de 11h30 pour les TPS et PS : ce n'est pas du temps perdu car la matinée est déjà longue pour les TPS et PS ; les activités menées avec ceux qui ne mangent pas à la cantine seront menées avec ceux qui mangent à la cantine au lever de la sieste ;

Il faut normalement 1 adulte pour 10 petits et 1 adulte pour 12 moyens/grands.

Ce mardi 21/11 il y avait 54 enfants pour 5 adultes. Cela est correct mais au-delà (le jeudi, jour de marché) l'effectif pour l'encadrement est insuffisant.

Pour le 1^{er} trimestre il serait judicieux d'avoir du personnel en nombre suffisant pour l'arrivée des petits.

M : La même question se pose au JP ; la solution sur la gestion du personnel donnera priorité aux ZEP et aux TPS/PS-

E : La question des demandes de repas spécifique se pose de plus en plus souvent (végétarien, religieux, ...). Il n'y a pas de repas particulier sauf sans porc. Sans viande la demande est acceptée sauf si tout est mélangé on donne tout de même à manger aux élèves (raviolis, hachis Parmentier, ...)

► Position unanime des enseignants, parents et représentants de la Mairie précisément si l'on considère le nombre de repas par jour soit plus de 2000 sur toute la commune.

5 ATSEM :

E : Problème de remplacement des congés longs (congé maternité par ex). Il y a précisément urgence pour un congé maternité annoncé avant la fin de l'année pour Lallier I.

M : Question d'organisation des équipes, mouvement des ATSEM suivant les demandes des écoles : une réunion le 1^{er} décembre doit se tenir en Mairie à 13h30 pour trouver des solutions ;

► Le recrutement est sans doute la solution ;

6 Spectacle de Noël :

M : Le spectacle « Petite note », offert par la Mairie, avec mousse et couleurs est prévu à l'auditorium le 28 novembre (environ 40mn).

7 Communication avec le centre de loisirs / la garderie :

G : Un cahier de liaison est mis en place ;

Une liste des enfants restant au goûter va être proposée aux enseignants ;

Jusqu'à maintenant les échanges étaient surtout oraux A suivre.

PARTIE SPÉCIFIQUE LALLIER 1 :

E : **Présentation du projet « Princesses »** : les classes 4 et 5 souhaitent organiser des sorties dans le cadre du projet d'école : « faites les contes », mais cela demande des moyens, c'est la raison pour laquelle nous nous tournons vers la Mairie. Six sorties sont envisagées mais seules deux d'entre elles peuvent être organisées sur le quota de car de l'école Nous demandons donc des cars supplémentaires pour permettre ces sorties.

M : M Coilbault donne l'accord de principe pour l'octroi de car supplémentaires.

► L'organisation est à concrétiser entre l'école et la Mairie, en particulier pour les jours où les cars peuvent être utilisés.

Les représentants de la Mairie nous quittent. La réunion se poursuit entre enseignants et représentants des parents :

1 Bilan de rentrée :

E : Pas de souci dans l'ensemble sauf :

Les TPS/PS à 24 et quelques TPS en liste d'attente ;

Les remplacements non assurés par l'E.N

Les parents sont coopératifs pour le moment en cas d'absence ;

Le RASED au complet et est bien présent sur l'école.

2 Bilan COOP :

E : Le bilan est affiché dans le hall de l'école, les comptes sont consultables sur demande ;

L'OCCE a contrôlé l'exercice 2005/2006 : tout va bien ;

L'an dernier le bilan global est un déficit de 45 €. En caisse à la rentrée 1182,18 €.

La position choisie cette année est qu'à chaque fois qu'une participation est demandée aux parents, la coopérative participe pour un montant supérieur à cette participation ;

► Un bilan sera communiqué à tous les parents, dans lequel on précisera que la grande majorité des familles participe à la coopérative scolaire ;

3 Vote du règlement intérieur :

E : Les modifications proposées sont les suivantes :

Changement de formulation (directrice => personne chargée de direction ; famille => personne chargée de l'enfant ; animatrice => animateur)

Ajout du mot « argent » à la liste des choses interdites à l'école

Suppression de la mention de l'ouverture des portes 10 mn « avant la sortie » (pour permettre aux enfants qui restent de rejoindre le lieu de garderie sans la présence des autres parents)

Elles sont votées à l'unanimité

► Si des modifications sont demandées par les parents nous verrons si nous pouvons les soumettre au vote ou si il faut attendre l'an prochain pour cela ;

4 Commission de sécurité :

E : Elle est passée le vendredi 26/11/04, elle doit avoir lieu tous les 5 ans ! Son avis était FAVORABLE. Lors de l'exercice d'alerte du 21 septembre, toutes les personnes de l'école étaient évacuées en 50s.

P : Concernant les locaux de la restauration scolaire, plusieurs interrogations sont soulevées :

Local technique / électrique avec produits d'entretien entreposés, qui ne ferme pas à clef ;

Blocs « sécurité » défectueux (éteints) ;

Chariots dans les espaces de circulation ;

Trappe bloquée par un bout de bois ;

► Le directeur se renseigne sur le rôle de chacun (contrôle, signalement, ...) et fait suivre l'information à qui de droit.

► Les locaux sont sous la responsabilité des directeurs des écoles élémentaires, les directeurs des maternelles sont responsables de l'organisation du service.

5 Projet d'école :

E : « Faites les contes » décomposé sur les 3 axes du contrat de réussite du REP : apprentissages, lien avec les familles, travail en équipe ; les TPS/PS travailleront autour des animaux, les MS et GS autour des princes et princesses (« projet Princesses ») ;

Le projet Princesses sera présenté aux parents des classes 5 et 4 en décembre ;

6 Intervenants municipaux :

E : M. Philippe Dumiste qui travaille au conservatoire de musique de la ville et est agréé par l'Education Nationale, intervient dans l'école depuis 3 ans.

(Attribution prioritaire en ZEP). Il travaillera avec les grands et les moyens de la classe GS/MS à partir de février, à raison de ¾ d'heure par semaine. Il travaille sur l'écoute, la voix et l'expression corporelle en liaison avec le projet d'école / thème choisi.

7 Moment des parents à l'école :

E : Des modalités différentes suivant les classes ;

Mise en place avant Noël ; une information sera donnée via le cahier de correspondance.

8 Sorties et spectacles de fin d'année (scolaire) :

E : Les parents seront sollicités pour participer, proposer, organiser : kermesse, fête, expo, ... à voir

Nous envisageons d'organiser des goûters ou petits déjeuners avec les parents pour mettre en place une dynamique coopérative.

P : Pourquoi n'y a-t-il pas eu de spectacle au sein de l'école, en comparaison à l'an dernier ?

E : Nous sommes vigilants sur le montant des dépenses réclamées aux parents ... attention de ne pas surcharger les parents de demande de financement.

► Effort particulier d'explication à faire sur les raisons de nos sorties/spectacles, ...

Jamais de questions diverses inscrites à l'ordre du jour afin de permettre à chacun de réfléchir aux questions posées avant la réunion.

Fin du conseil d'école à 20H05.